



ENSEIGNER C'EST S'ENGAGER.

Monsieur Courbois, directeur adjoint académique,

En complément de nos travaux initialement effectués sur la poursuite de scolarité, le projet descriptif, les intervenants extérieurs, les conventions, etc... Voici d'autres éléments de réflexion concernant le 3ème atelier sur l'allègement et la simplification des tâches des directeurs évoqués en groupe de travail départementale.

- **Améliorer et optimiser l'utilisation de l'outil ONDE :**
 - Supprimer le registre matricule papier au profit de l'utilisation unique du registre numérique (doublon)
 - Permettre à ONDE de générer le cachet de l'école et la signature du directeur de manière automatique
 - Avoir à disposition des formulaires nationaux : réunions d'équipes éducatives, PPRE, PAP, IP, déclaration d'accident...
 - Pouvoir compléter et créer des listes d'élèves dans un format modifiable (en ligne et dans un traitement de texte) à partir de critères définis : droit à l'image, assurances, téléphones... mais aussi PPRE, PAI, suivi RASED, intervenants extérieurs, APER, APS, savoir-nager, Niveau A1...
 - Prélever les informations d'ONDE pour préremplir les enquêtes : classes, effectifs, PPRE, niveau A1...

- **Transformer EDUCONNECT à la manière des applications du second degré :**
 - Simplifier la procédure de première connexion en la limitant à la 3ème proposition (identifiants et mots de passe générés par l'école)
 - Permettre aux familles d'encoder et modifier l'ensemble des données personnelles, et, d'avoir accès aux certificats de scolarité de leurs enfants (le directeur n'aurait plus à gérer la saisie fastidieuse des numéros de téléphone ou adresses mails des familles)
 - Prévoir une interface entre EDUCONNECT et ONDE qui récupérerait ces données...

- Y gérer les absences des élèves : le directeur renseignerait Educonnect, les parents seraient avertis via un message automatique stipulant l'absence de l'enfant et demandant la justification et pourraient y répondre

- **Améliorer l'utilisation d'EDULINE** : avoir une plateforme unique (actuellement GeDeon, TRIBU...) où l'ensemble des documents relatifs au fonctionnement des écoles se trouveraient : ramification nationale, de circonscription, limitée à l'école...

- **Améliorer la gestion du webmail académique** :
 - Constituer une newsletter hebdomadaire
 - Bannir les doublons (IA et IEN)
 - Bloquer tous les messages publicitaires d'associations ou de sociétés non affiliées à l'Education nationale
 - Envoyer directement aux enseignants les messages les concernant sur leur boîte professionnelle personnelle : formations, codes d'accès évaluations nationales, changement d'échelons, promotions, certificats d'installation, feuilles de congés...

- **Simplifier la procédure concernant les absences des personnels** :
 - Les enseignants transmettraient directement le formulaire afin d'informer l'IEN de leur absence (au même titre que leur participation ou non à une grève) ; le directeur serait alors simplement averti pour l'organisation du service.
 - Au même titre : les AESH préviennent directement la tête de réseau du PIAL et informent les directeurs, les ATSEM, la municipalité...

Avec toute ma considération,

Mr Capliez, Secrétaire National à la Direction